

Formation État de l'art de la mobilité



La mobilité informatique ne se limite plus à l'amélioration des outils de communication des commerciaux et des cadres. L'actualité montre qu'elle répond aussi aux enjeux liés à la continuité des activités de l'entreprise face à des problèmes tels que les grèves des transports ou encore les épidémies

Objectifs

- Maîtriser les enjeux techniques et économiques liées à la mise en place de plan de continuité d'activités via la mobilité informatique des employés
- Acquérir des connaissances fondamentales sur les infrastructures publiques et privées pour les exploiter en toute sécurité
- S'appropriier des outils nécessaires pour démarrer et réussir un projet de mobilité informatique

Public concerné

- Chefs de projets et responsables informatiques en charge de la mise en place d'un projet de mobilité informatique dans leur organisation.
- Directeurs et manager du SI souhaitant découvrir les nouvelles possibilités sur le champ de la mobilité
- Toute person

Pré requis

- Ce séminaire ne nécessite pas de pré-requis

Une formation de 2 jours

Caractéristiques	Paris
Tarif : 1270 € HT par personne	24/03/2011
Numéro de formateur : 11753687675	23/06/2011
Nombre d'heures : 14	13/10/2011
Référence : SEM57	01/12/2011
Contact : Patrick LE GOFF	
Telephone : 01.76.60.66.10	
Email : contact@kaptive.com	

Description des modules

num	Module
1	1ère partie : Enjeux et challenges de la mise en place de l'informatique mobile
2	Enjeux Détails - Assurer la continuité des activités de l'entreprise face aux évènements imprévus - Fournir des outils nouveaux de géo-localisation, d'identification - Améliorer l'efficacité des commerciaux ou cadres en déplacement - Optimiser les coûts d'infrastructures et d'espaces de bureaux
3	Challenges Détails - Élaborer la politique d'ouverture informatique à la mobilité - Organiser et manager les activités de l'entreprise - Adapter les outils informatiques aux différents réseaux publics et privés - Se prémunir des risques techniques, de compatibilité et de sécurité - S'assurer de la traçabilité et de la conformité aux réglementations (Décrets, Cnil...)
4	2ème partie : Infrastructures publiques et privées disponibles permettant la mobilité
5	Comprendre les infrastructures des réseaux existants Détails - Particularités techniques des réseaux sans-fil UMTS, 3G, EDGE - WiFi Hotspots (opérateurs, libres ou privés des hôtels, aéroports et gares) et leurs exigences - WLAN de l'entreprise et des Boxes ADSL/WiFi des particuliers - HSIA des sociétés visitées - Réseaux 4G (Mobile WiMAX, LTE, UWB) des villes et des opérateurs télécoms
6	Choisir des réseaux filaires et sans-fil privés ou d'opérateurs en France et à l'étranger
7	3ème partie : Adapter les outils de communication pour tirer profit de ces infrastructures
8	Conditions d'accès aux infrastructures de réseaux
9	Prendre en compte les incompatibilités Détails - Identifier les incompatibilités matérielles et logicielles des équipements
10	Former les utilisateurs au bon usage de plates-formes terminales (PC, PDA...)
11	Choix de la communication téléphonique et informatique Détails - GSM - WiFi - Téléphonie Internet

12 **Comparer l'apport technique et économique de l'utilisation de chacune des infrastructures**

13 **4ème partie : Présentation d'un cas**

14 **Utilisation d'infrastructures WiFi et GSM en France et dans des pays étrangers (cas d'une société multinationale)**

15 **5ème partie : Mise en oeuvre de la mobilité, de la sécurité et de la traçabilité**

16 **Mettre en place l'infrastructure informatique de l'entreprise**

- Détails**
- Choix cohérents des VPN (opérateurs et privés) et VLAN
 - Firewall conventionnels, applicatifs et de gestion d'identité d'utilisateurs
 - Choix des UTM ou équipements séparés de sécurité
 - Sélectionner les technologies et dispositifs de sécurité et de traçabilité
 - 802.1x/EAP, Radius, Portail captif/VLAN et NAC (Networks Acces Control)
 - Choix de modèles d'architecture de client léger ou de déport d'applications

17 **Équiper le poste de travail**

- Détails**
- Plates-formes terminaux à déployer et leurs limites
 - Choix des «agents» et de leur déploiement
 - Ouverture des postes aux applications

18 **6ème partie : Synthèse**

- Détails**
- Solutions réalistes et à déployer immédiatement